

Dialogisme, polyphonie, diaphonie : quelques critères de distinction

Recebido 27, fev. 2006/Aprovado 30, mar. 2006

Hugues Constantin de Chanay

Resumo

Este artigo tem o objetivo de propor alguns critérios de distinção entre “dialogismo”, “polifonia” e “diafonia”. Em primeiro lugar, são examinados sucessivamente dois tipos diferentes de hierarquização entre vozes distintas coexistentes no seio de um mesmo discurso (produzido pelo mesmo locutor); em seguida, leva-se em consideração a natureza das unidades pertinentes (é proposta uma distinção entre os discursos e os pontos de vista); indaga-se, finalmente, sobre a simultaneidade ou não-simultaneidade que afeta a manifestação dessas unidades no discurso. Esses três eixos são encarados numa perspectiva polissemiótica e interativa, como requer uma abordagem completa da oralidade.

Palavras-chave: dialogismo, polifonia, diafonia, vozes

1 Une approche en discours, polysémiotique et interactive

Comme le signale l'introduction de l'ouvrage collectif récemment publié sous la direction de J. Bres et al. (2005), et consacré aux approches linguistiques du dialogisme et / ou de la polyphonie, en la matière,

les linguistes ont emprunté plus ou moins fidèlement, plus ou moins librement à Bakhtine — ou plutôt, le plus souvent, aux traductions de ses textes. Certains ont adopté le terme de dialogisme ; d'autres, celui de polyphonie ; d'autres enfin, ont proposé d'articuler les deux notions [...] (2005, p. 10).

C'est dire à la fois les services indéniables qu'elles peuvent rendre à l'analyse linguistique (au sens large : analyse de discours incluse), et le peu de consensus dans la communauté scientifique quant à leur définition et à leur application — Bres & al. ne distinguant pas moins de « cinq grands types de position » (BRES et al., 2005, p. 10-11).

Dans ces conditions, il est clair qu'en proposant dans le présent article des critères de distinction, je n'entendrai pas légiférer et définir la bonne position. Je m'efforcerai plutôt de présenter, en la situant par rapport aux autres, une position possible qui me semble particulièrement rentable, que j'ai déjà pu développer ailleurs (2004, 2005, 2006), et que je me propose continuer à clarifier, et peut-être, je l'espère, raffiner. Aux concepts de *dialogisme* et de *polyphonie* j'adjoins celui de *diaphonie*, initialement issu de l'école de Genève (ROULET et al., 1985), et qui participe des deux phénomènes au sens où je vais tenter de les définir. Ce concept de *diaphonie* peut rendre des services indéniables à qui veut cerner les concepts de *dialogisme* et de *polyphonie* en interaction.

En ce qui concerne les critères que je propose, ils sont issus d'un va-et-vient entre la théorie et l'application à un certain nombre de corpus — corpus dont nul n'ignore qu'ils sont souvent très exigeants, et que ce sont eux qui sont à la source de nombreux remodelages conceptuels.

Les corpus qui se sont révélés les plus épineux, c'est-à-dire les plus intéressants, pour retravailler les concepts de *polyphonie* et de *dialogisme*, et s'en servir pour repérer des phénomènes distincts, sont ceux qui faisaient intervenir des dimensions fréquemment laissées de côté dans les analyses linguistiques :

- la *polysémioticité* des discours : les corpus vidéo, et dans une moindre mesure les bandes dessinées, permettent de saisir le discours non seulement dans sa dimension verbale, mais prosodique, gestuelle, mimique, posturale. Disons même qu'ils obligent à en tenir compte, faute de quoi l'objet que l'on analyse est tronqué — car ces dimensions ne sont nullement de simples additifs secon-

daïres au verbal (que l'on pourrait dès lors analyser de manière autonome), même s'il faut bien reconnaître que celui-ci, composante *sine qua non* du discours,¹ reste central pour l'interprétation ; mais central ne signifie pas indépendant... ;

- leur caractère *interactif*, qu'il s'agisse d'interactions représentées (corpus d'élaboration secondaire comme sont les bandes dessinées) ou d'interactions « authentiques » (comme sont les débats et interviews télévisés, ainsi, bien sûr, que la conversation courante). Faisons d'emblée intervenir une distinction terminologique importante : les corpus de discours en interaction font par définition intervenir *plusieurs participants distincts*. Ils sont à ce titre dits — distinction que permet la langue française — non point *dialogiques* mais *dialogaux* (vs *monogaux*). Or ce que vise l'appellation de *dialogisme*, tout comme celle de *polyphonie*, c'est avant tout la pluralité des *instances énonciatives*, qui n'implique pas celle des participants. Un même participant peut se démultiplier en plusieurs instances énonciatives, et faire entendre des discours qu'il ne ratifie pas forcément, mais par rapport auxquels il prend position, ou simplement se faire l'écho de discours qu'il se donne comme n'ayant pas lui-même initialement émis (discours rapporté, ou mieux, « représenté » — désormais DR). En d'autres termes, le *dialogique* (pluralité des instances) ne recouvre pas le *dialogal* (pluralité des participants), et peut très bien se loger au sein du *monogal* (lequel concerne, à un niveau « macro », les communications verbales non dialoguées, ou à un niveau « micro », les interventions de chaque participant, considérées pour elles-mêmes²). On mesure l'intérêt du concept de diaphonie, qui consiste précisément à articuler les concepts de dialogisme et de polyphonie (concepts de niveau énonciatif) dans un cadre dialogal (concept de niveau interlocutif).

Polysémioticit , interactivit  : c'est en prenant en compte ces deux caract ristiques (fondamentales) des corpus que j'ai  tudi s que je vais essayer de d fendre une distinction possible, et descriptivement rentable, entre *dialogisme*, *polyphonie*, et pour finir — une fois dessin e la place de ces concepts de base — *diaphonie*.

Toutefois, avant de nous lancer dans la distinction, d limitons rapidement le domaine   l'int rieur duquel ces notions interviennent : cela n'aurait en effet aucun int r t de proposer des crit res pour contraster des ph nom nes fondamentalement diff rents, sans rapports, entre lesquels il ne viendrait   l'id e de personne de faire le lien. S'il est parfois difficile de d partager entre dialogisme et polyphonie (sans parler de la situation

¹   de tr s rares exceptions pr s – demander de loin l'addition au restaurant, faire du stop... – qui ne permettent que des s quences tr s limit es. Pr ci-sons qu'il ne sera pas du tout ici question de la langue des signes.

² On retrouvera plus bas, en un sens l g rement diff rent, cette opposition entre niveaux « macro » vs « micro ».

de la diaphonie), si même il arrive qu'on les rabatte l'un sur l'autre, c'est parce que ces concepts cherchent à analyser des phénomènes fondamentalement apparentés. Afin de pouvoir contraster, il convient donc de préciser préalable-ment en quoi consiste cette parenté. Nous dirons ainsi, de manière probablement très imparfaite, que *dialogisme*, *polyphonie* et *diaphonie* sont des phénomènes *langagiers*³ aux conséquences d'ordre sémantico-argumentatif, avec pour déclencheurs une scission ou une démultiplication énonciatives (c'est-à-dire concernant la (les) source(s) de la production langagière) repérables sur des unités discursives,⁴ et présumant une homogénéité et une unité d'ensemble dans les limites d'une production langagière donnée. À partir de là, tâchons de spécifier les phénomènes. Trois axes vont me servir à les départager, que je vais envisager successivement. Ce sont :

- le type de hiérarchisation entre les unités discursives envisagées ;
- la nature monoface ou biface de ces unités ;
- la simultanéité ou la succession, dans la chaîne discursive, des unités porteuses des strates énonciatives dissociées.

J'insisterai davantage sur le premier axe, des trois le plus délicat. Ensuite de quoi je situerai brièvement la diaphonie par rapport à ces trois axes.

2. Dialogisme vs polyphonie: trois axes de distinction

2.1. Axe 1: le type de hiérarchisation

Dans une lignée bakhtinienne, Bres & Vérine (2002, p. 168) réservent le terme de polyphonie « à certaines utilisations littéraires du dialogisme, dans lesquelles un énoncé fait effectivement entendre plusieurs voix égales, sans hiérarchisation énonciative », ce qui fait de la polyphonie un sous-genre du dialogisme, et donne au terme de polyphonie un sens opposé à celui de Ducrot (1984), Nølke et al. (2004), etc., pour qui les « voix » sont orchestrées en dominées et dominantes.

Quelle que soit la répartition que l'on fait à partir d'un tel critère entre ce qui relève du dialogisme et ce qui relève de la polyphonie, son utilisation présuppose (a) qu'il existe des énoncés énonciativement stratifiés avec une hiérarchisation des instances, et d'autres qui le sont également, mais sans hiérarchisation, et (b) que le terme de hiérarchisation ne pose pas de problème, c'est-à-dire que l'on parlerait du même type de hiérarchisation dans tous les cas. C'est précisément ce second point qui semble soulever le plus de difficultés.

³ Plutôt que « linguistique » : on inclut ainsi sans controverse le non-verbal.

⁴ Entendons par là aussi bien des énoncés, voire des ensembles d'énoncés, que des morphèmes, et aussi bien des inférences que des présuppositions, etc. ; et ce, pour tous les systèmes d'expression impliqués dans l'oral (liste non close, donc).

Soient les énoncés suivants, que j'emprunte à deux corpus médiatiques, pour lesquels je dispose du son et de l'image : une interview de l'acteur Jean-Claude Van Damme (désormais JCVD)⁵ à propos du film *Le Répliquant*, et un extrait de l'émission *Cent minutes pour convaincre* (France 2, 20/11/2003)⁶

[ex. 1] JCVD : [...] il a aimé que je suis venu à Hong-Kong (.) euh:: en avion avec le script et: **please please please**

[ex. 2] JCVD : [...] alors i m'a jamais dit (.) une seule fois dans ma vie (.) enfin dans ma vie dans dans le film (.) **que Áítait bien** (.) je dis euh **did you like que je que j j j jÉtais f je itis OK**

[ex. 3] LP : [...] ce soi:r/ vous ne parlez que d'un certain nombre de sujets/ (.) ASP tout particulièrement ceux sur lesquels vous avez (.) remporté quelques succès/ (.) **limitÈs/ díailleurs/ mais mais/ rÈels** (.) et et: vous ne fai-

[-tes u:- vous faites un un] →

NS : [**je vous rimerie de votre honnÍtetÈ**]

LP : **‡ mais tout ‡ fait vous savez que je suis un homme objectif// moi**

[ex. 4] LP [...] monsieu:r/ le ministre de l'Intérieur:r/ vous me donnez l'impression::/
[ASP]

NS : [**bonsoir/ monsieur Le Pen**]

LP : bonsoir/ bonsoir monsieu:r eh j'ai dit bonsoir en arrivant

Commentaires :

Les exemples [1] et [2] présentent des phénomènes de type DR : les segments en gras sont présentés, sous diverses modalités (style direct ou indirect, avec ou sans verbe introducteur) comme des énoncés dont la production n'est pas imputable au locuteur actuel L (en T0) mais à non-L en T0 ± n (ex. en [2] « i m'a jamais dit [...] que ç'tait bien », où « i » représente le réalisateur Ringo Lam), qui peut très bien être L lui-même, pris à un autre moment que T0.

C'est le cas pour les segments « did you like que je que j j j jÉtais f je » en [2] et aussi, de manière moins évidente si l'on ne prend pas en compte le non-verbal, mais très nette si l'on considère la gestuelle, pour « please please please » en [1]. Ce segment appartient en effet à la narration de la présentation d'un script au réalisateur Ringo Lam préluant à la requête pour l'obtention du rôle. La narration en question s'accompagne d'un mime embryonnaire de la scène : JCVD tend des feuillets invisibles à un personnage absent du hic et nunc de l'interview, mais appartenant à la diégèse — le réalisateur — puis joint les

⁵ Canal Jimmy, 2001.

⁶ Entre autres participants : Nicolas Sarkozy, en vedette (désormais NS), Tariq Ramadan (TR), Jean-Marie Le Pen (LP) ; le modérateur était Olivier Mazerolle. Il s'agit d'un corpus que je travaille en collaboration avec C. Kerbrat-Orecchioni. Conventions de transcription particulières :

/ = intonation montante (fortement : //)

\ = intonation descendante

[xxxxx] = séquence en chevauchement

& = continuité du tour de parole

→ = changement de tour de parole chez un même locuteur sans interruption sonore.

mains comme pour une prière pendant le « please please please », et une mimique d'imploration (sourcils levés, front plissé) s'étendant sur les deux segments tend à les homologuer par delà le décrochement narration d'action / insertion de discours. Il est ainsi visuellement clair que le « please please please » ne s'adresse nullement à l'intervieweuse (qui n'est pas censée réagir à l'imploration ou à la requête), mais est représenté comme ayant été adressé à Ringo Lam.

Dans ces deux cas, il y a donc une distinction de statut entre divers segments d'un même discours, distinction qui tient d'une forme de hiérarchie dans la mesure où :

- certains segments (les DR) sont en quelque sorte « évincés » de la scène énonciative actuelle, où ils ne sont pas censés exercer d'action propre — leur activité illocutoire est structurellement cantonnée à la diégèse circonscrite par la narration,⁷ et « désamorcée » dans l'interlocution *hic et nunc*;⁸
- le locuteur actuel « contrôle » la formulation et plus généralement le rendu (contenu, tonalité) des propos « enchâssés » qu'il met en scène dans son discours « enchâssant », ce que l'on peut tenir comme une domination exercée sur le discours de l'autre. Ce contrôle est tout aussi prégnant dans les structures avec verbe introducteur (qu'elles introduisent un discours direct ou indirect) que dans les structures à « marquage verbal zéro »⁹ — mais à marquage non verbal potentiellement « plein ». En une vraie petite mise en scène, le locuteur peut en effet « camper » les différents protagonistes par des intonations, des mimiques, des postures différenciées, dont les changements constituent des points de démarcation qui structurent l'alternance des différents interlocuteurs mis en scène. Ainsi en [2], c'est une brusque réinitiation posturale et une reconfiguration faciale de JCVD locuteur « actuel » et « inactuel » (JCVD en T0 campe JCVD en T0 – n) qui signalent que le « it's OK » constitue la réponse de Ringo Lam (en T0 – n).

Il n'est pas nécessaire que ce contrôle ait lieu « après coup ». Le DR peut très bien être anticipé (ce que l'on retrouvera en abordant brièvement la diaphonie), et le locuteur mis en scène peut même être purement fictif. Ainsi dans :

[ex. 5] JCVD : [...] pasque on donne trop de chocolat à un chien
(.) mtch (.) i va s'engraisser (.) t'tu le donnes une fois par mois
i va apprécier du maître (.) i dit **Áa Áítíun bon maÓtre cíest pas un: qui gaspille comme Áa**

À la limite, l'effet de dominance est encore plus important si le locuteur attribue, en demiurge, des propos fictifs à des

⁷ Ce qui n'exclut pas, bien entendu, que cela puisse prêter à mésinterprétation : c'est assez fréquemment attesté dans les narrations de dispute, où l'on peut être amené à croire, si le locuteur mime de manière un tant soit peu trop engagée la scène, que celui auquel il s'adresse en est la cible actuelle, et non une simple oreille bienveillante.

⁸ Conséquence particulière du « débrayage énonciatif » général qui caractérise le DR.

⁹ Ce qui correspond au « discours direct libre », marqué par « l'absence d'inquit », autrement dit par l'absence de verbe de parole introducteur (voir ROSIER, 1999 ; NØLKE; FLØTTUM; NORÉN, 2004, p. 61).

sujets qu'il « crée ». Cette possibilité, qui n'est pas si rarement attestée que l'on pourrait le croire, milite terminologiquement en faveur du choix de discours « représenté » (en un sens quasi théâtral) plutôt que rapporté (puisqu'en tout état de cause il ne peut s'agir là que de discours « pseudo-rapportés »).

Récapitulons : la *hiérarchisation* peut ainsi être entendue, dans tous ces cas de figure (ex. [1], [2] et [5]), à la fois comme une *délégation* de responsabilité énonciative (le locuteur se défait de la responsabilité actuelle de certains des discours qu'il tient), et comme une *appropriation* (il les présente « à sa manière », et au sein de sa propre parole). Je propose de considérer ce type de hiérarchisation comme spécifique des phénomènes de stratification énonciative auxquels je réserverai le terme de *dialogisme*, par opposition à la *polyphonie* — le mot même de *dialogisme* évoquant de manière assez heureuse celui de *dialogue*. On peut considérer les phénomènes de DR comme emblématiques, et définir dans leur cas le *dialogique* comme du *dialogal représenté* au sein du *monologal* (entendu comme le segment discursif rapportable à un intervenant dans une unité de temps définie ; de ce point de vue, comme on l'a dit, le monologal peut être une micro-segmentation d'un discours qui, envisagé à un niveau macro, peut être dialogal¹⁰). Il y a ainsi, en quelque sorte, dissociation entre ce que l'on pourrait appeler des « arrière-plans » énonciatifs, par opposition au « premier plan » du discours monologal englobant de l'intervention (elle-même englobée dans la structure dialogale plus large des échanges et de la conversation), ou encore, si l'on veut, délimitation de scènes énonciatives distinctes de celle du *hic et nunc* énonciatif qui les fait apparaître et les « contrôle ».

Il en va tout autrement dans les exemples [3] et [4] : si hiérarchie il y a entre différentes « voix » orchestrées au sein d'un même discours (c'est-à-dire : au sein d'une séquence monologale), c'est en un sens bien différent de celui qui caractérise les phénomènes observables en [1] et [2].

On peut ainsi repérer en [3] et [4] des segments discursifs auxquels sont attribués des *statuts logico-argumentatifs* inégaux, sans que la responsabilité énonciative en soit pour autant déléguée, ce que conforte en particulier le fait que l'on n'y retrouve pas le « désamorçage illocutoire » observable dans les cas de DR. On peut estimer ces statuts en termes d'adhésion ou de non-adhésion aux propositions exprimées dans ces segments discursifs,¹¹ d'octroi d'une valeur argumentative (en cas d'adhésion) plus ou moins forte, d'octroi ou non d'une valeur conclusive (valeur argumentative ratifiée), ou encore de caractère principal vs auxiliaire. C'est à ce type de dissociation et de hiérarchisation que je propose de réserver le terme de *polyphonie*.

¹⁰ Sur cette opposition micro vs macro je rejoins en partie des propositions de Bres (2005, p. 55-56).

¹¹ « Adhésion » à entendre sur le plan aléthique (le locuteur se présente comme admettant la vérité de la proposition p qu'il énonce), distinct des plans « évidentiel » et argumentatif » : voir Dendale & Collier (2005) pour un examen fouillé des ambiguïtés, vis-à-vis de ces trois plans, des notions de prise en charge, de responsabilité et d'ac-*cont* dans la ScaPoLine (NOLKE; FLÖTTUM; NORÉN 2004).

En [3] les énoncés de LP, dans lesquels je retiens les segments suivants :

[3a] vous avez (.) remporté quelques succès/ (.) **limitÈs/ d'ailleurs/ mais mais/ rÈels**

[3b] **mais tout † fait vous savez que je suis un homme objectif// moi**

présentent des unités de divers types qui ont en commun de donner une double consigne : restitution de contenus non exprimés, et articulation dans une ligne argumentative globale de l'ensemble des contenus (exprimés aussi bien que non exprimés).

Ces unités peuvent ainsi être des connecteurs (*d'ailleurs*, *mais*) comme en [3a], ou encore, comme en [3b], une intonation (montée dans les aigus sur « objectif ») ou un pronom paradigmatissant (« moi »).

Le « mais » de la première intervention de LP répond à une structure classique *p mais q* et établit une hiérarchie entre la conclusion non exprimée *r /pas de quoi pavoiser/*, liée à « limites » (*p*), et *non-r /c'est tout à votre honneur/*, liée à « réels » (*q*) : la seconde l'emporte (cas d'octroi à *q*, et de refus à *p*, de valeur conclusive ; on considérera que LP « adhère », du point de vue des « vérités » qu'il se présente comme admettant, à *p*, *q*, *non-r*, auxquels il accorde une valeur argumentative¹²).

Quant à *d'ailleurs* (structure *p d'ailleurs q*), il présente « limites » (ici *q*) comme un argument supplémentaire (auxiliaire) en faveur de la conclusion /vous évitez les sujets importants/ pour laquelle « vous ne parlez que d'un certain nombre de sujets » (*p*) était déjà un argument suffisant¹³ (principal), sans pour autant présenter *q* comme suffisant : il y a ainsi gradation entre deux propositions dont LP ratifie, et la vérité, et la valeur argumentative.

En [3b] la montée dans les aigus est un indice, pour reprendre les perspectives proposées par Morel & Danon-Boileau (1998, 2003), de co-énonciation divergente. Sans entrer dans les détails, disons qu'on entend dans le discours de LP, et précisément dans la manière même dont il s'adresse à lui, quelle est la position qu'il prête à NS. On restitue donc un contenu non exprimé (dont l'existence et le caractère « hostile » sont signalés intonativement, mais non la teneur spécifique), et argumentativement évalué ; ce qui pourrait être paraphrasé par /d'après moi, vous êtes prêt à laisser supposer que je ne suis pas un homme objectif — et vous avez tort/. Pour ne pas confondre sur le plan de l'analyse des phénomènes qui, reconnaissons-le, se présentent comme empiriquement imbriqués, il importe de bien distinguer entre la position attribuée à NS (*grosso*

¹² Dans la perspective sans doute sommaire adoptée ici l'octroi de valeur argumentative s'aligne sur l'adhésion aléthique (dans l'exemple traité, *p* est un argument pour *r*, mais *r* ne vaut pas comme argument, parce que sa validité est bloquée par *q*, plus fort que *p*). C'est pourquoi du reste, si l'on évince *r*, on n'oublie pas pour autant *p* dont la validité admise vient « colorer » *non-r* : l'honneur accordé reste « limité »... Cela étant, il est possible que dans certains cas (et en particulier dans une perspective interactive), on ait avantage à traiter le déni de valeur argumentative comme un octroi (affectation d'une valeur argumentative nulle, ce qui n'a de pertinence que si le locuteur suppose qu'elle pourrait être non-nulle pour d'autres que lui). Je laisse provisoirement cette question en sus-pens.

¹³ DUCROT et al. (1980, p. 193 et seq.).

modo : $p = /LP \text{ n'est pas objectif/}$, contenu non asserté par LP, mais dont l'assertion est prêtée à NS), qui pourrait relever d'une sorte de DR « fictif », et le fait de lui attribuer cette position, que l'on peut ramener à une assertion implicitement effectuée par LP (*/vous pensez à tort que p /*, et illocutoirement active au même titre que l'assertion explicite (à double détente : */vous savez que je suis un homme objectif/je suis un homme objectif/*).

Le traitement de « moi » est moins complexe : son ajout, non informatif, n'est interprété comme pertinent que si l'on sollicite son caractère paradigmatissant, ce qui revient à restituer un contenu implicitement asserté de type */ce n'est pas le cas de tout le monde/*, voire */ce n'est pas votre cas/*. Cet argument est co-orienté avec l'assertion précédente, au sein d'une ligne argumentative globale qui est celle de la revendication d'un éthos favorable, d'autant plus favorable qu'il est exclusif. Le second argument est ainsi au service du premier, à titre de renforçateur — on a ici encore une hiérarchie de type principal *vs* auxiliaire.

Insistons sur un point : dans aucun des cas que l'on vient d'envisager il n'y a de « désactivation illocutoire » des actes de langage (AL) véhiculés par les propositions concernées par la hiérarchisation argumentative. Au contraire, cette dernière ne pourrait se faire si les « contenus » n'étaient pas portés par des AL accomplis sur la scène énonciative de l'interaction *hic et nunc*. Par exemple les concessions $p \text{ mais } q$, qui octroient une valeur argumentative, mais non-conclusive, à p , et une valeur conclusive à q , supposent préalablement l'assertion de p , et bien entendu celle de q .

Je rapprocherai enfin et plus rapidement l'intervention de NS en [3] de son intervention en [4], deux exemples où perçoit ce phénomène polyphonique bien connu qu'est l'ironie. Cette « percée » se manifeste dans les deux cas sous la forme de ce que je qualifierai de *conflit illocutoire*, ce qui une fois encore atteste qu'il n'y a pas ici de « désamorçage » de valeurs illocutoires dont l'impact pragmatique serait cantonné à une diégèse étrangère à la situation d'énonciation. Au contraire la dominance d'une valeur sur une autre, même en cas de conflit comme c'est ici le cas, présuppose leur activation préalable.

En [3] le remerciement de NS, en chevauchement, au ton un tantinet narquois, associé à un petit sourire contrastant avec le ton de tribun de LP et la teneur globalement critique de son discours, présente l'honnêteté de LP comme plutôt inattendue et rare.¹⁴ Ce caractère narquois produit une distance avec le remerciement, comme s'il y avait deux propos simultanés, l'un à support linguistique */je vous remercie/*, l'autre à support¹⁵ voco-mimo-gestuel, */ne prenez pas ce que je dis au pied de la*

¹⁴ Et en réponse, le « tout à fait » de LP, joint au « mais », tout à la fois approuve le propos, et en conteste l'ironie.

¹⁵ Ou mieux, « déclencheur » — on ne peut dire en effet que le second propos soit vraiment exprimé dans le voco-mimo-gestuel (voir *infra*).

lettre/, qui réinterprète le premier et fait passer, littéralement à mots couverts, sous le remerciement et grâce à lui, une petite pique. On pourrait parler ici, pour la résolution du conflit illocutoire, de ré-orientation (ce qui est une forme de dérivation), à bien distinguer du « désamorçage ». En effet, il ne saurait y avoir de conflit entre des actes qui ne délivreraient pas leur impact illocutoire dans les mêmes sphères énonciatives.

Notons enfin que si c'est le non-verbal qui donne à l'ensemble sa touche argumentative finale (point de vue dominant), il reste sémantiquement beaucoup plus pauvre que le verbal, ne délivrant qu'une instruction modalisatrice générale. On retrouve ici l'idée que le non verbal, en cas de polyphonie, signale l'existence de contenus à restituer, sans forcément les exprimer.

L'exemple [4] illustre peu ou prou le même fonctionnement, où le conflit illocutoire est un conflit de hiérarchisation entre la valeur littérale de salutation du « bonsoir », et la valeur dérivée, non exprimée, de reproche (/vous ne m'avez pas dit bonsoir/) qui en fait une petite « leçon de politesse », qui prend le pas sur la première, tout en présupposant son actualisation. Même fonctionnement, à ceci près que l'instruction de dissociation n'est pas ici délivrée par le non verbal, mais par le placement séquentiel de la salutation, qui intervient après plus d'une minute d'écoute aimable de NS, et interrompt soudain LP en pleine période oratoire. C'est pourquoi une valeur dérivée vient inévitablement se greffer sur la valeur primitive de salutation, assez peu « crédible », mais pas inexistante pour autant. On peut d'ailleurs remarquer que LP répond successivement aux deux, à la salutation d'abord (qu'il entérine donc), au reproche ensuite, qu'il conteste (et a fortiori entérine).

Récapitulons : contrairement au *dialogisme*, la *polyphonie* est ainsi une forme de contrôle (de hiérarchisation) qui n'implique aucune désactivation illocutoire des « propos sous contrôle » dans le *hic et nunc* de l'énonciation, mais les ordonne au contraire sur la base même de leur activation sur une scène énonciative homogène qui est celle de l'interlocution en cours.

2.2. Axe 2†: la nature des unités¹⁶

Les unités composant des séquences dialogiques ou polyphoniques sont :

- soit des unités à deux faces, ou du moins présentées comme telles, entendons par là dotées d'une face signifiante et d'une face signifiée, ou, si l'on préfère, d'une expression et d'un contenu ;
- soit des unités à une face, signifiée, ou de pur contenu, comme le sont à d'autres niveaux les sèmes ou les sémèmes, et à celui qui nous concerne, les présupposi-

¹⁶ À partir d'ici je reprends en partie, avec quelques modifications et innovations, le texte paru dans Perrin (2006).

tions et les inférences (unités de nature propositionnelle). Ces unités abstraites ne surgissent pas *ex nihilo* : elles ont comme point d'ancrage une autre unité, dont on les dérive, et/ou qui déclenche leur extraction. La chaîne des dérivations / extractions peut être assez longue, mais son premier maillon est toujours une unité à deux faces : pas de signifié(s) sans au moins un signifiant.

On peut sur cette base opposer les *discours*, bifaces, aux points de vue (désormais *pdv*) monofaces, la démultiplication des premiers définissant le dialogisme (mise en relation d'un discours avec d'autres discours), et celle des seconds la polyphonie (mise en relation du dit avec l'ensemble du non-dit nécessaire à son interprétation).

On pourrait objecter que les *discours* et les *pdv* ne sont non seulement pas de même nature, mais pas de même rang¹⁷ : d'où une double dissymétrie perturbante. Remplacer *discours* par *énoncé* ne résoudrait rien, l'énoncé étant une unité encore plus délicate à définir¹⁸ que le discours, et qui plus est, à la fois trop large,¹⁹ et trop étroite.²⁰ Or, à y regarder de plus près, la dissymétrie n'est pas gênante : nous n'opposons pas des unités en tant que telles, mais du point de vue de leur statut énonciatif ; leur nature bi- ou monoface n'en est qu'un corrélat. Un discours peut se définir par le fait d'être, d'avoir été, ou de pouvoir être²¹ effectivement tenu, ou d'être présenté comme tel ; donc, non pas tant par ses qualités propres que par la réalité dont on est prêt à le créditer : il a lieu, ou est censé avoir eu ou pouvoir avoir lieu – ce qui n'est nullement le cas du *pdv* (l'idée est même dénuée de sens).

De là, l'importance de la matérialité des discours – et partant, de leur face signifiante. Il est significatif à cet égard que les DR, même si l'on a beaucoup insisté (à juste titre) sur l'autonomie de la (re)formulation par rapport à l'éventuel discours originel, puissent se voir figurer dans leurs aspects les plus concrets, que ce soit par des moyens non verbaux (représentation²² des particularités voco-prosodiques et des mimiques : voir *supra* les ex. [1], [2] et [5]), ou de manière verbalement explicite :

[ex. 6] NS : [...] parce que monsieur le Pen c'est une chose/ de parler \ (.) comme vous parlez depuis tant/ d'années \ (.) de désigner des adversaires (.) de protester/ **diÉructer**/ (.)

« Éructer » : la narrativisation du discours, ici, l'a vidé de son contenu, pour n'en conserver que le comportement qui en accompagnait (ou en constituait) l'énonciation – cas extrême. Dans le *discours* au sens où on l'entend ici, il y a forcément une part matérielle. Qu'importe si les mots du DR n'ont jamais été prononcés : ce qui compte, c'est qu'ils soient attribués à quelqu'un qui se trouve dès lors réputé les avoir dit, ou simplement pouvoir ou avoir pu les dire²³, de cette façon.

¹⁷ Remarque que nous devons à P. Dendale.

¹⁸ Voir le critère d' « autonomie relative » proposé par Ducrot (1984, p. 174 et seq.), qui rend la délimitation de cette unité dépendante du contexte.

¹⁹ Le dialogisme peut se loger dans des unités de rang inférieur, par exemple dans le cas de l'antonomase.

²⁰ On trouvera sans peine des DR constitués de plusieurs énoncés.

²¹ Revenons à ce propos sur un point de terminologie évoqué plus haut : la notion de discours représenté (plutôt que rapporté) s'applique sans mal aux structures de type X aurait dû dire (que) P, X n'a jamais dit (que) P, il ne faut pas que X puisse dire (que) P, X a-t-il dit si P ? etc., qu'exclut l'idée de rapport. Ces structures ont été à notre connaissance assez peu étudiées. Andersen mentionne des cas de discours rapportés avec verbe introducteur nié ou modalisé (2002, p. 208-209), mais sa perspective est plus syntaxique (fréquences relatives du discours direct ou indirect en fonction de ces facteurs) que dialogique ou polyphonique. Chez Rosier (1999), le paragraphe consacré à l' « attribution du dit » (p. 131-132) n'envisage cette attribution que sur le mode positif (et rétro-pectif), tout comme les pages sur l' « attribution du dire » (p. 186 et seq.). Nous reviendrons sur ces questions en abordant notre 3^e axe, puis la diaphonie.

²² De même que l'on préfère parler de discours représenté plutôt que rapporté, de même le terme de représentation paraît préférable à celui de reproduction.

C'est pourquoi nous mettrions volontiers un principe de ressemblance à la base des phénomènes dialogiques, cette ressemblance pouvant fonctionner dans deux sens, soit sur le mode *projection* (image construite d'un discours autre comme ayant existé ou pouvant exister), soit inversement sur le mode *calque*, évocatoire, du rappel ou de la réminiscence (un ou plusieurs discours antérieurs enfouis dans les mémoires émergent dans le discours par attraction analogique : citations, allusions, énonciations proverbiales, etc.). Et c'est toujours le signifiant (verbal, voco-prosodique, mimo-posturo-gestuel) qui fonctionne comme interface iconique²⁴ entre le discours actuel et les discours autres dont il s'emplit.

L'analogie peut aller jusqu'au mot pour mot, dans le cas des citations et formules proverbiales — ainsi du latin en [7], à la fois marqueur de proverbialité et garant d'authenticité :

[ex. 7] LP : → et vous en êtes fier de surcroît\ ce qui prouve que (.) **perseverare**/ (.) ASP **diaboli-**

[-cum\ ce qui veut dire persévérer/ (.)]&

NS : [non j'vais m'en expliquer/]

LP : & est diabolique

Il n'en va pas du tout de même pour les *pđv* de la polyphonie. Dénués de formulation attitrée, à l'exception du « premier maillon », ils ne doivent rien à un principe de ressemblance « concrète ». Au contraire, ils se meuvent dans un univers de signifiés propositionnels, et s'articulent les uns aux autres selon des opérations de transformation²⁵ (qui supposent à la fois conservation et altération « abstraites »). Qu'ils s'épaulent ou s'opposent — selon les instructions des connecteurs : voir *supra*, pour les répliques de LP, en [3a], le cas de « d'ailleurs » et de « mais », en [3b] celui de la montée intonative et du caractère paradigmatique de « moi », et pour les répliques de NS, en [3], la prosodie et la mimique, et en [4], le placement séquentiel — c'est le système de différences que ces *pđv* forment au sein d'un énoncé qui est une condition *a priori* de leur fonctionnement argumentatif. Là où le *dialogisme* convoque d'autres discours par une association de signifiants, la *polyphonie* dissocie des signifiés au sein d'un même discours, selon un principe de cohérence interprétative qui se guide sur les instructions délivrées par le sens des unités discursives, et non leur incarnation signifiante.

2.3. Axe 3 : la simultanéité ou la succession

²³ Ou ne pas les avoir dits, ne pas devoir les dire, etc.

²⁴ L'iconicité n'est pas incompatible avec la projection. Dans la sémiotique peircienne, un signe est iconique (entre autres critères) quand son signifiant délivre des informations non préalablement connues sur son référent — c'est ainsi que l'on peut se diriger dans une ville inconnue à l'aide d'un plan. Une perspective semblable sur le DR est adoptée par Clark & Gerrig (1990 apud PERLIN, 2003), qui le considèrent comme une sorte de représentation iconique (au sens peircien) qu'ils appellent *démonstration* — par opposition aux *descriptions* et aux *monstrations*.

²⁵ Ainsi des *pđv* hiérarchiques et relationnels de la ScaPoLine.

des strates énonciatives

Si le dialogisme se définit comme l'écho d'autres discours au sein d'un discours donné, il semble de prime abord que cela soit forcément dans un régime de postériorité et une dynamique de rétrospection²⁶, comme rappel — à la limite tout discours serait d'abord et toujours « réactif », se positionnant parmi d'autres discours, avant d'être éventuellement « initiative », appelant d'autres discours à sa suite. Une telle conception appelle toutefois une précision [a], et une réserve [b].

[a] il y a dans le rappel une forme de cumul, donc de simultanéité, entre la séquence dialogique en T₀, moment de l'énonciation, et la série des occurrences convoquées, rappelées depuis T₀ – n. Cette simultanéité n'en est pas moins de nature essentiellement récapitulative, un maillon s'ajoutant à une généalogie dont il poursuit la chaîne. Elle ouvre ainsi sur un autre moment discursif que celui de T₀.

[b] le dialogisme interlocutif s'accommode très bien de l'anticipation. L'analyse du DR semble avoir jusqu'ici privilégié les relations de postériorité, mais rien ne l'impose. Le DR peut en effet être :

· *auto-anticipé* (L₁ est présenté par L₀ comme coïncidant avec L₀ en T₀+n). En [8] il s'agit d'une stratégie pour conserver la parole :

[ex. 8] TR : &il n'y a pas de double discours (.)
[mais juste une dernière&

OM : [on va arrêter là:./

TR : &chose (.) nan/ (.) juste monsieur monsieur euh
Mazerolles j'aimerais juste **demandeur une chose** (.) j'aimerais
vous dire une chose monsieur Sarkozy aujourd'hui/
(.) cette question-là\ (.) elle est un débat (.) politicien\

· *hétéro-anticipé*

– pour un tiers (L₁ est présenté par L₀ comme coïncidant avec X différent de L₀ et de I₀²⁷ en T₀+n). En [9], l'anticipation est conditionnelle :

[ex. 9] TR : &ASP est-ce si il faut aujourd'hui attendez **si après dans s n'importe quelle École de France\ (.) on demande ‡ une jeune fille\ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive ‡ cette/ décision-là\ (.) je suis d'accord**

– pour l'interlocuteur (L₁ est présenté par L₀ comme coïncidant avec I₀ en T₀+n). En [10], l'anticipation est une sommation (ce qui engage, on le verra, une forme de diaphonie) :

[10] NS : [...] alors/ **demandez\ (.) aux musulmans de France\ (.) de faire cet/ effort d'intégration\ (.) en renonçant (.) pour certains (.) ‡ faire d'la provocation**

Ce dont on peut imaginer de nombreuses variantes : il y a une typologie à faire, en fonction — liste non-exhaustive — de la modalité (assertive ou négative), du mode (indicatif, condi-

²⁶ La distinction de Bres & Nowakowska (2005, p. 150) entre dialogisme citatif et dialogisme responsif semble aller en ce sens – même si le second suppose une forme d'anticipation, le discours anticipé est nécessairement recatégorisé comme préalable à la réponse.

²⁷ I : interlocuteur (notion que l'on préfère ici à A, allocutaire, qui suggère une passivité du fait de la mono-orientation présente dans le préfixe issu de ad).

tionnel, impératif) et du temps, ainsi que du type d'acte de langage réalisé par le segment qui introduit le discours représenté. En tout cas le phénomène est bien attesté, et interdit de limiter la représentation discursive à des rapports de postériorité,²⁸ Entre la représentation par L_0' dans son discours, de celui de non- L_0 ou de L_0 en $T0 \pm n$, et ce discours lui-même, qui est censé avoir été ou pouvoir être (ou non) tenu, et fait l'objet de la représentation,²⁹ il y a ainsi, et précisément, *non-simultanéité*, soit encore une *succession* entendue en un sens large (D et D' étant des discours, il y a relation de succession entre D et D' , si D est avant ou après D'). Cette *non-simultanéité* ne doit pas être confondue avec la *non-superposition*, de nature différente, du discours de L_0 (discours représentant) et de celui de non- L_0 ou de L_0 en $T0 \pm n$ (DR), qui ne sont pas toujours clairement séparables même si le second est « inclus » dans le premier : ici on a affaire, assurément, à un continuum, du discours direct au discours narrativisé, plus ou moins iconique en proportion inverse de la netteté du débrayage.

La polyphonie, elle, est hostile à la succession — à moins que l'on ne l'applique à tout (mais le concept y perd son utilité). Chaque énoncé apporte son lot d'informations nouvelles, et partant, de nouveaux *pdv* : il n'y a pas pour autant polyphonie. La polyphonie, ce ne serait pas pdv_1 en $T1$, pdv_2 en $T2$ etc, mais au moins $pdv_1 + pdv_2$ en T . Précisons aussi qu'il n'y a pas simple cumul, mais interrelation entre les *pdv*, chacun fondant son identité sur la différence avec un autre dont il se démarque (par négation, etc.). On peut se poser la question du statut des segments, bel et bien disjoints (successifs), qui forment les contextes antérieur et postérieur d'un connecteur.

La simultanéité des *pdv* peut se concevoir ainsi : dans la structure p mais q de [3], on a p « limité » = pdv_1 en $T1$, suivi de q « réels » = pdv_2 en $T2$; ce n'est pas la différence entre ces deux *pdv* distants qui fait la polyphonie, mais leur mise en relation par *mais*, qui commande l'extraction de $r = pdv_3$ à partir de pdv_1 et de $non-r = pdv_4$ à partir de pdv_2 . Le pdv_3 « hiérarchique » (Nølke et al., 2004, p. 34) ne se comprend qu'en relation avec pdv_3 , qu'il « contient » ($non-r$ contient r) : la simultanéité a à la fois la forme de l'inclusion logique (de la présupposition), et de la nécessaire retenue mémorielle pour propager pdv_3 , lié au segment antérieur, sur le segment postérieur où il peut s'opposer à pdv_4 ; on peut imaginer aussi la rétro-propagation inverse de pdv_4 sur le segment antérieur, où il vient délester pdv_3 de sa valeur conclusive. Ainsi, sur les deux segments, il y a cumul de *pdv* en interrelation différentielle.

²⁸ On peut émettre en revanche l'hypothèse que l'intertextualité se réfère par définition à un avant.

²⁹ Celui que la ScaPo-Line — entre autres — appelle le discours « source » (NØLKE; FLØTTUM; NORÉN, 2004, p. 59), terminologie qui manifeste aussi, sous la forme amont/aval, ce privilège du rétrospectif avec lequel nous souhaitons prendre nos distances.

3 Place de la diaphonie

Issu de l'école de Genève, le concept de diaphonie³⁰ désigne la reprise des propos de l'interlocuteur, lorsque cette reprise s'accompagne d'une réinterprétation de quelque manière stratégique pour la suite de l'interaction :

Dans une structure diaphonique, l'énonciateur [...] commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci. La structure diaphonique est ainsi une trace privilégiée de la négociation des points de vue qui caractérise toute interaction (ROULET et al., 1985, p. 71).

De toute évidence, il s'agit d'un phénomène qui, dans l'interaction, participe à la fois du dialogisme et de la polyphonie.

Du dialogisme d'abord, parce qu'il s'agit d'une forme de DR, ainsi que le montre très bien Perrin (1995, p. 226 et seq.)³¹ pour reprendre brièvement nos axes, on a ainsi dans les cas les plus typiques une hiérarchie du premier type entraînant un désamorçage illocutoire (avec pour spécificité que le discours enchâssé est celui de l'interlocuteur), une reprise de la formulation (donc des signifiants), et un rapport de succession (la reprise diaphonique se situant après les propos qu'elle reprend).

De la polyphonie ensuite, parce qu'il y a réorientation sémantico-argumentative (hiérarchie du second type, sur un plan énonciatif homogène), production d'un nouveau *pdv* rattaché au même signifiant (donc indépendant de la production de signifiants différents), et enfin simultanéité entre le *pdv* de l'interprétation initiale (audible dans la voix représentée de l'autre) et celui de la réinterprétation (audible dans la représentation que constitue la reprise). Ainsi toutes les « reprises-échos » ne sont-elles pas diaphoniques, ainsi que le montre très bien Barbéris (2005, p. 160- 170) : seules le sont celles qui présentent un « remaniement marqué d'hétérogénéité, voire [une] reprise polémique » (BARBÉRIS, 2005, p. 160- 170).³²

Un exemple tiré d'*Objectif Lune*³³ d'Hergé illustrera l'intérêt qu'il y a à isoler les faits diaphoniques au sein des faits dialogiques de DR. Le professeur Tournesol vient de s'entendre dire, par Haddock, qu'il « fait le zouave », et lui rétorque, indigné : « Ah ! Je fais le zouave ! » : c'est un fait typiquement diaphonique (reprise des mots de l'interlocuteur, qui lui sont retournés, avec une adjonction de *pdv* — dès lors que Tournesol, par là, marque son désaccord). La situation est tout autre ensuite, lorsque Tournesol, marchant d'un pas furieux sans plus regarder Haddock, dit à un garde qui essaie de lui barrer la route : « Il paraît que je fais le zouave, entendez-vous ? » ; car ce discours répété ne représente pas les propos de l'interlocuteur (le garde), et Haddock est exclu du circuit interactif. En

³⁰ Que Roulet et al. (1985) situe par rapport à ceux de dialogisme et de polyphonie d'une manière très différente de la nôtre. Mais il nous semble le concept a une forme d'autonomie qui permet de l'émanciper du système auquel il appartient originellement.

³¹ Qui parle de « discours rapporté », à juste titre si on limite les faits de diaphonie aux phénomènes de reprises et reformulations avec réinterprétation. Toutefois le concept de « diaphonie potentielle » permet peut-être d'étendre la notion.

³² Dans la perspective de Barbéris, les faits diaphoniques ne sont pas dits polyphoniques mais dialogiques — choix terminologique (et conceptuel) qui caractérise, en l'occurrence, le courant pragmatique.

³³ Pour une analyse plus détaillée, voir l'auteur, 2004.

passant du dialogique diaphonique au dialogique non diaphonique, Tournesol ôte à Haddock la possibilité de se rétracter : ce qui montre *a contrario* le rôle du diaphonique dans la négociation de l'interaction en cours, sur quoi insiste bien Perrin (1995, p. 227).

Les faits peuvent être un peu plus complexes. Roulet introduit deux distinctions pour sous-catégoriser les phénomènes diaphoniques.

La première oppose la diaphonie *implicite* (un connecteur, par exemple, oblige à restituer par inférence un discours de l'autre, dont on n'a pas la trace, mais sur lequel le connecteur enchaîne) à la diaphonie *explicite* (reprise des propos formulés).

La seconde oppose la diaphonie *effective* (renvoyant à un discours que l'interlocuteur est censé avoir tenu, explicitement ou implicitement : elle englobe les deux précédentes) à la diaphonie *potentielle*, renvoyant à un discours que l'interlocuteur n'a pas forcément tenu, mais qu'on lui attribue : « À la limite, l'énonciateur peut créer de toutes pièces son destinataire et le discours de celui-ci » (ROULET et al., 1985, p. 83). Cette seconde distinction est pour nous très intéressante : rejoignant l'extension ouverte par la notion de *discours représenté* (plutôt que *rapporté*), elle ouvre la voie à une distinction qui rejoint nos préoccupations sur les discours anticipés, et permet d'opposer ce que l'on peut appeler la diaphonie *rétrospective* à la diaphonie *prospective*.³⁴

La diaphonie *rétrospective* couvrirait tous les faits de diaphonie *explicite* (et *effective*), plus certains faits de diaphonie *implicite* *potentielle* (enchaînement portant partiellement sur un discours que l'on présuppose que l'autre a dû voire seulement pu tenir, même si l'on n'en a aucune trace), lorsque cette potentialité porte sur un « amont » de l'énoncé. Par exemple en [11], quand NS s'adresse à TR en ces termes :

[ex. 11] NS : [...] moi quand j'avais dans une mosquée **et** **Àa**
míarrive/\ (.) je retire mes chaussures\

on entend polyphoniquement sous le « et ça m'arrive » — du fait (souligné par la coordination) de l'explicitation non informative du présupposé /je vais dans les mosquées/ associé à « quand j'avais dans une mosquée », ainsi que d'un pic fréquentiel dans l'intonation marquant une co-énonciation dissensuelle — un second contenu (*pđv*) que l'on peut paraphraser par /d'après vous, cela ne m'arrive pas/. Cet exemple, comparable à celui que nous avons envisagé supra en [3b] permet par ailleurs de pointer un problème soulevé par la diaphonie *implicite*, celui de la différence entre discours attribués et pensées attribuées : si l'on exclut les secondes, tous les phénomènes de diaphonie ne relèveraient pas à proprement

³⁴ Distinction sur laquelle C. Kerbrat-Orecchioni et moi-même travaillons actuellement.

parler du DR. Tout dépend comment l'on définit ses frontières : problème redoutable que nous n'entendons pas ici trancher.

La diaphonie prospective, quant à elle, serait un type de diaphonie potentielle, avec cette spécificité que le locuteur, au lieu de réagir à un discours qui n'a pas été tenu mais qu'il attribue à l'autre, produit effectivement (on est ainsi plus franchement dans le domaine du DR) un discours qui n'a pas été tenu par l'autre, mais dont il dit qu'il pourrait l'être. L'interlocuteur doit alors se positionner par rapport à ce discours qui lui est potentiellement attribué, conséquence qui n'est pas si différente de celle qu'entraîne la diaphonie potentielle classique : il s'agit bel et bien de négocier les points de vue dans l'interaction en cours. Cette diaphonie prospective correspondrait par ailleurs à l'un des types de DR dont nous avons esquissé *supra* une petite classification (DR hétéro-anticipé pour l'interlocuteur). Ce type de diaphonie serait enfin à mettre en parallèle ou en contraste avec ce que Morel & Danon-Boileau (2003) appellent la *vicariance* (l'écouteur prête sa voix au parleur), à quoi elle ressemble en effet, à cette réserve près que la vicariance telle qu'ils la définissent est toujours coopérative, ce qui est loin d'être assuré pour la diaphonie prospective. Un exemple :

[ex. 12] TR : [...] il faut un signe discret// d'accord// un signe discret moi je pense que il est d'accord mais vous savez bien monsieur [(.) que les prévoyeurs pour le signe discret]

NS : [donc il faut retirer le voile/] (...1.16s) **est-ce qu'il faut retirer [le voile]**

TR : [non mais a]ttention:: (...[2.4s]) ben on peut retirer le voile à partir du [moment où vous respectez&

NS : [non (.) **pas on peut** (.)&&

TR :&qu'une jeune fille] couvre

NS :&&**on doi::t**] (...0.74s) **on doit** (...0.70s) **est-ce qu'on [doit retirer le voile ?**

TR : [non monsieur monsieur (.)

Ici se mêlent diaphonie rétrospective et diaphonie prospective (ce qui tend à montrer d'une part que les deux phénomènes sont apparentés, d'autre part qu'ils sont stratégiquement liés). Dans la dernière intervention de NS (8^e et 10^e lignes), « pas on peut (.) on doit », le premier segment relève de la diaphonie rétrospective (et dissensuelle : formulation récusée), le second de la diaphonie prospective (consensus « de force » : formulation proposée). C'est une forme de diktat... Mais la diaphonie

prospective peut être moins tranchante, comme on le voit dans le même exemple :

[12'] NS [...] est-ce qu'il faut retirer [le voile]

et demanderait à être située et délimitée parmi l'ensemble des « demandes de dire ». Une typologie reste à faire en la matière.

Bilan

Tâchons de récapituler brièvement en quelques points ce que nous avons essayé de montrer dans cette étude.

Les concepts de *dialogisme* et de *polyphonie* peuvent être opposés sur la base de trois axes et représentent des phénomènes distincts. Précisons — chose que nous avons laissée implicite — que les distinctions qui permettent de les identifier sont de nature fonctionnelle, ce qui explique que les deux phénomènes puissent se cumuler sur un même segment, sans pour autant se confondre : ainsi la diaphonie est-elle par définition un phénomène « carrefour », à la fois dialogique et polyphonique, avec cette spécificité en outre qu'il s'agit d'un phénomène spécifiquement interactif.

La gestion de ces phénomènes à l'oral est, comme on dit, « multimodale », ³⁵ ce qui a pour corrélat une polysémioticité des marqueurs. La prise en compte du non verbal amène à insister sur le rôle des signifiants dans les phénomènes dialogiques, avec une continuité discours / action représentée via la catégorie du mime — la polysémioticité démultipliant la nature des signifiants pertinents, et autorisant dans la représentation des discours un jeu très proche de la théâtralisation. La prise en compte du non verbal peut amener par conséquent, ce que nous n'avons pu développer ici, à reconsidérer le rôle du sujet parlant empirique, habituellement évincé des analyses dialogiques et polyphoniques : c'est lui qui, par sa présence physique, son corps, ses gestes, ses postures, sa voix, est porteur d'une multiplicité de signaux délivrant des consignes de dissociation énonciative, et qui, pour être « non verbaux », n'en sont pas moins partie intégrante de la parole « en acte ».

L'interactivité nous a amené enfin à de nouvelles perspectives sur le DR, notamment par la prise en compte de l'anticipation (d'où le concept proposé de diaphonie prospective).

³⁵ La multimodalité concerne les aspects processuels et cognitifs de la production ou de la réception en fonction du canal ou du code. La polysémioticité quant à elle est déterminée par la pluralité des systèmes d'expression (dont les codes) utilisés dans le message.

Abstract

In this paper, we attempt to propose several criteria for making a distinction between "dialogism", "polyphony" and "diaphony". We examine successively, at first, two different types of hierarchization of distinct "voices" coexisting in the same discourse (with the same speaker); then we consider the nature of the relevant discursive units (making a distinction between discourses and points of view); and finally, we question the simultaneity or the non-simultaneity which characterizes these discourse units occurring in discourse. These three axes are considered in the polysemiotic and interactive perspective, as required by a holistic approach to orality.

Keywords: dialogism; poliphony; diaphony; voices.

RÉfÉRENCES

ANDERSEN, H. L. Le choix entre discours direct et discours indirect en français parlé. *Faits de langue*, [S.l.], n. 19, p. 201-210, 2002.

BARBERIS, J.-M. Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho. BRES, J. et al.(Ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. In: BRES Bruxelles: De Boeck Duculot, 2005. p. 157-172.

BRES, J. Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... In : BRES, J. et al.(Ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2005. p. 47-62.

BRES, J. et al.(Ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2005.

BRES, J. ; Nowakowska, A. Dis-moi avec qui tu 'dialogues', je te dirai qui tu es... *Marges linguistiques*, [S.l.], n. 9, p. 137-153, 2005.

BRES, J.; Vérine, B. Le bruissement des voix dans le discours. *Faits de langue*, [S.l.], n. 19, p. 159-170, 2002.

CLARK, H. ; Gerrig, R. J. Quotations as démonstrations. *Language* 4, [S.l.], v. 66, p. 764-805, 1990.

CONSTANTIN DE CHANAY, H. Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole : polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme. In : BRES, J. et

al.(Ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2005. p. 231-246.

_____. *Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale*. In : PERRIN, L. (Dir.). *Le sens et ses voix: dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Publications de l'Université Paul Verlaine, 2006. p. 49-75.

_____. 'Faire le zouave' : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune. Cahiers de praxématique*, [S.l.], n. 43, p. 131-144, 2004.

DENDALE, P. ; COLTIER, D. *La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. In : BRES, J. et al.(Ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2005. p. 125-140.

DUCROT, O. et al. *Le dire et le dit*. Paris: Minuit, 1984.

_____. *Les mots du discours*. Paris: Minuit, 1980.

MOREL, M.-A. ; DANON-BOILEAU L. *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français*. Paris: Ophrys, 1998.

_____. *L'écouteur vicariant*. In: MERLE, J.-M. (Ed.). *Le sujet*. Paris: Ophrys, 2003. p. 235-246.

NØLKE, H. ; FLØTTUM, K. ; NOREN, C. *ScaPoLine: la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé, 2004.

PERRIN, L. *Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques*. *Cahiers de linguistique française*, [S.l.], n. 16, p. 211-240, 1995.

_____. *Style indirect, opacité, point de vue . Polyphonie - linguistique et littéraire 7*, *Samfundslitteratur Roskilde*, p. 63-93, 2003.

ROULET E. et al. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang, 1985.